



LA MUNICIPALITÉ DE ROCHE

Met au concours pour la rentrée 2026, la place d'apprentissage suivante :

APPRENTI·E AGENT D'EXPLOITATION EN SERVICE VOIRIE

Votre future formation :

Vous serez formé·e à assurer l'entretien général de la voie publique, incluant les routes, trottoirs, places, chemins et espaces communaux. Vous apprendrez à nettoyer et maintenir en bon état les éco-points, ainsi qu'à gérer et évacuer les déchets. Votre formation couvrira également les petits travaux de maintenance tels que les réparations simples, la peinture, la signalisation.

Vous participerez à l'entretien des espaces verts et au fleurissement du village, et serez préparé·e aux travaux hivernaux comme le déneigement, le salage et le maintien de la praticabilité des voies.

Vous apprendrez aussi à entretenir le mobilier urbain, à veiller à la sécurité des usagers grâce à une signalisation adaptée, et à contribuer à la logistique des manifestations communales.

L'utilisation des outils, machines et petits engins vous sera enseignée dans le respect strict des règles de sécurité.

Vos activités principales :

- Nettoyer et entretenir la voie publique, les édicules, places de jeux et espaces communaux ;
- Assurer l'entretien des éco-points et l'évacuation des déchets
- Effectuer des interventions simples de maintenance ;
- Utiliser l'outillage et les machines dans le respect des règles de sécurité.

Votre profil :

- Vous avez un intérêt marqué pour le travail manuel, en extérieur et au service de la collectivité ;
- Vous êtes motivé·e, consciencieux·se et aimez le travail en équipe ;
- Vous faites preuve de respect, de fiabilité et d'un bon sens de l'observation ;
- Vous disposez d'une bonne condition physique et vous êtes à l'aise avec les machines.

Nous offrons :

- Une formation complète et variée, au sein d'une équipe expérimentée et bienveillante ;
- Un environnement de travail, agréable, valorisant et proche des habitants ;
- Des tâches diversifiées permettant de développer des compétences techniques solides ;
- Des conditions de travail conformes à la législation et aux usages en vigueur.

Entrée en fonction :

- 17 août 2026

Renseignements :

Pour tout renseignement complémentaire, Rachel Duronio, Secrétaire municipale est à votre disposition au 021.960.31.14, durant les heures d'ouverture de l'Administration communale.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un curriculum vitae et des documents usuels (lettre de motivation, bulletins scolaires des deux dernières années, rapports de stage ou attestations de travail), doivent parvenir à la Commune de Roche, Rue des Salines 2a, 1852 Roche ou par courriel à admin@roche-vd.ch d'ici au 6 février 2026 au plus tard.

LA MUNICIPALITE